

CHARTRE

ÉTHIQUE



Tous acteurs pour accompagner les personnes en situation de handicap sur les questions de vie intime, affective, sexuelle, de parentalité, et de lutte contre les violences, que l'on soit personnes concernées, professionnel.les (spécialisés ou non), bénévoles ou aidant.es



VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE



SOUTIEN A LA PARENTALITÉ



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES



RESPECT DES DROITS SEXUELS & REPRODUCTIFS

- Liberté de choix : de son/sa/ses partenaire.s, d'avoir ou non une vie sexuelle, des enfants, ...
- Respect de la vie privée et de l'intimité : vie affective, sentimentale, conjugale ou amoureuse, ...
- Lutte contre les discriminations et toutes formes de violence.



À l'évolution des textes législatifs et réglementaires.



ACCESSIBILITÉ & ADAPTABILITÉ

- Droit à l'information.
- Accessibilité de l'information et adaptation de l'accompagnement.
- Ecoute des besoins pour ne pas les anticiper/présumer.
- Expérimentation : droit d'essayer, droit à l'erreur.



A l'accessibilité universelle des lieux et de l'accompagnement.



RESPECT DES PERSONNES, DE LEUR VÉCU & DE LEURS CHOIX

- Autodétermination : chaque personne décide par et pour elle-même.
- Recherche du consentement et de l'adhésion.
- Déstigmatisation de la sexualité et de la parentalité des personnes en situation de handicap.
- Soutien à la pair-aidance.



Au pouvoir d'agir des personnes concernées.



COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

- Co-construction et complémentarité des savoirs pratiques, théoriques et expérientiels.
- Prise en compte de la parole des aidants.
- Travail en réseau et en proximité.
- Valorisation de la complémentarité entre tous les professionnels, spécialisés ou non, pouvant intervenir auprès des personnes concernées.



Aux remontées sur les pratiques des professionnels du territoire.